

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4 SEPTEMBRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER

Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE

Général de division, député sortant.

Le 4 Septembre 1870

Ce jour-là, quelqu'un entra dans la salle de rédaction du *Journal des Débats*, et dit : « C'est égal, nous voilà débarrassés des Bonapartes ! » C'était vrai, la foule venait d'envahir le Corps législatif et de le disperser, le second Empire était tombé comme il s'était fondé, par la violation d'une Assemblée, mais nous étions débarrassés en même temps d'une armée faite prisonnière la veille, et nous allions bientôt l'être de deux provinces et de cinq milliards. N'importe, cela était égal, puisque l'Empire était tombé, et que, par surcroît de bonheur, la République était proclamée ; quant à la France...

Ces souvenirs sont poignants ; nous ne sommes certes pas suspects de tendresse envers le régime impérial, mais mettre à sa place Jules Favre et Crémieux ! donner à Bismarck la joie de voir installer chez nous le régime qu'il souhaitait le plus parce qu'il nous isolait définitivement de l'Europe, et lui fournir de nos propres mains le plus solide prétexte de poursuivre l'invasion et de refuser de négocier parce que le gouvernement qu'il reconnaissait était renversé, et qu'il ne reconnaissait pas celui qui, né de l'insurrection parisienne, lui offrait, au nom de la France, de traiter de la paix !

Il n'y avait plus qu'une bêtise à faire, Jules Favre la fit. Le rhéteur amoureux de la phrase perdit son pays pour une période harmonieuse ; comptant, — en quoi il avait raison — sur le patriotisme des Français ; mais sans savoir si les ressources du pays étaient à la hauteur de ce patriotisme, il déclara solennellement que la France ne sacrifierait pour la paix « ni une pierre de ses forteresses ni un pouce de son territoire » ; la France abusée le crut en état de tenir parole, et se jeta dans « la guerre à outrance » ; nous ne savons que trop ce qui en est résulté. Le drame accompli, il a publiquement demandé pardon à Dieu et aux hommes ; espérons que Dieu, du moins, lui a pardonné.

Ainsi naquit la troisième République, comme les deux premières, de l'insurrection, et, ce qui est pire encore, de l'insurrection devant l'ennemi. Une bande d'avocats s'abattit sur la France, et parla quand la France seule avait le droit de parler, mais nous avions la République, et « la République vaut bien la

perte de l'Alsace et de la Lorraine » ! Nous l'avons encore, hélas ! et il y a quelqu'un qui s'en réjouit plus que les républicains eux-mêmes, c'est Bismarck ; sa fameuse lettre à M. d'Arnim est là pour témoigner qu'il ne prend même pas la peine de s'en cacher ; il sait assez que tant qu'elle aura pareil poison dans les veines, la France isolée et paralysée n'est pas pour lui un ennemi à redouter.

Le *Journal de Maine-et-Loire* termine ainsi un article sur le manifeste du chef de la Maison de France :

« En Maine-et-Loire, nous pouvons dire que la parole de M. le Comte de Paris a été obéie d'avance. Tous les conservateurs de ce pays avaient compris l'indispensable nécessité de l'union et la conciliation a été, grâce à l'abnégation des uns et à l'esprit politique des autres, facile à établir. Nous donnerons l'exemple de la concorde et du patriotisme. Nous nommerons partout des candidats qui acceptent la grande tâche à remplir. Du moment que nous combattons les mêmes adversaires, il n'y aura pas d'ennemis parmi nous. Nous serons les alliés d'un jour si l'on veut, mais des alliés, tous décidés à laisser la nation prononcer entre nous. Il n'en coûtera à personne le sacrifice d'un principe ou d'un dévouement ; mais, le jour venu, quand la question définitive sera posée, nous compterons assez sur le bon sens et l'expérience acquise pour espérer que les Français reconnaîtront que la Monarchie seule leur donnera le relèvement de la France.

« Confiance donc, concorde, discipline et en avant ! Dieu remet en nos mains les destinées de la patrie, soyons à la hauteur de cette sublime mission.

« A bas les tripoteurs, les francs-maçons et les voleurs, et vive la France ! »

LABOUREURS ET POLITICIENS

Il est curieux de voir comment nos gouvernants et nos politiciens, naguère si méprisants pour les paysans, font aujourd'hui les petits devant les électeurs de la campagne.

Ils font annoncer, dans leurs journaux, que désormais l'avenir est à la démocratie rurale.

Eh ! nous le savons bien ! Comment se fait-il qu'ils ne s'en aperçoivent qu'à la veille des élections ?

Ils rappellent ce que leur gouvernement de malheur a fait pour l'agriculture. Ils parlent des douanes, du bétail, du blé, comme pas un de nos cultivateurs. Nous savons que la droite a fini par leur arracher quelques lambeaux de lois favorables à l'agriculture ; mais nous avons fait notre addition, allez !

En 1882, sur l'initiative de M. de Dampierre, la Société des agriculteurs de France commençait à formuler timidement ses réclamations :

Réduction de l'impôt foncier ;
Réduction du droit de mutation ;
Réduction des frais concernant les ventes judiciaires d'immeubles, etc., etc.

Elle n'avait pas de peine à établir que l'agri-

culture est beaucoup plus imposée que les autres branches du travail national.

Les journaux du gouvernement n'y prirent pas seulement garde, si ce n'est pour en rire.

Quelque temps après, au Conseil général de la Haute-Garonne, un conseiller conservateur attacha le grelot et proposa un vœu en faveur de la réduction du principal de l'impôt foncier. Constans y était, le Constans vidangeur, saucissonnier, ministre actuel de l'intérieur.

Je crois qu'il était déjà ministre à cette époque.

C'est qu'il le prit de haut ; il traita presque d'imbécile l'honorable conseiller, ami de l'agriculture, et qualifia de niaise une proposition si sensée.

Eh bien ! cette proposition, citoyen Constans, a fait son chemin.

Dans la session des Conseils généraux qui vient d'avoir lieu, les Conseils de Seine-et-Oise et du Lot ont refusé de procéder à la répartition du principal de l'impôt foncier. D'autres ont émis des vœux en faveur de sa suppression ou de sa réduction.

Constans n'a pas l'air de broncher et ne qualifie plus d'insensés les vœux des agriculteurs.

C'est que les élections sont là.

Constans a besoin de nous ménager pour faire réélire sa majorité, pour se faire réélire lui-même, en un mot, afin de pouvoir continuer à tripoter ses petits saucissons de dix mille francs.

Est-ce que les ruraux seraient assez naïfs pour oublier leurs griefs contre cette majorité qui s'est si indignement moquée d'eux ?

Cette majorité, nous l'avons vue à l'œuvre ; elle est connue, jugée.

Qu'elle disparaisse !

UN PETIT LABOUREUR.

L'ARMÉE DE LA LOIRE

ET LE GÉNÉRAL BILLOT

Le général Billot étant un des hommes placés en évidence par son attitude à la Haute Cour, nous lui faisons les honneurs de notre « Fait du jour ».

Le général Crouzat, commandant du 20^e corps de l'armée de la Loire, ayant reçu du gouvernement de Tours l'ordre d'enlever Beaune-la-Rollande, occupé par les Allemands, avant l'arrivée des renforts qui leur étaient annoncés de Metz, résolut de brusquer l'attaque et fixa la date du 25 novembre pour mettre ce projet à exécution. Il devait avoir pour le seconder dans cette entreprise l'appui du 18^e corps, commandé par le général Billot, qui fut prévenu d'avoir à manœuvrer de concert avec le général Crouzat, chargé du commandement en chef de l'expédition.

D'après les ordres donnés, la soudure des deux corps d'armée devait être faite dès le 25 de grand matin. Malheureusement, le général Billot ne parut ni le 25, ni le 26, et ses têtes de colonnes ne furent annoncées que dans la journée du 27. Par suite de cette circonstance,

Crouzat dut changer toutes ses dispositions, mais afin de ne rien livrer au hasard, il pria le général Billot de venir le trouver à son quartier général dans la soirée du même jour, et là il fut convenu entre les deux généraux que le lendemain, à six heures du matin, le corps Crouzat — 50^e — commencerait son mouvement et que, à huit heures, il tournerait Beaune-la-Rollande par sa gauche, déborderait ce village et appuyerait à droite, tandis que le 18^e corps, exécutant le même mouvement par la droite, appuyerait ensuite à gauche pour donner la main au 20^e et fermerait ainsi toute retraite à l'ennemi.

Conformément à ces dispositions bien arrêtées, le lendemain 28, à l'heure dite, le général Crouzat commença son mouvement en faisant enlever Mézières par un bataillon du 78^e. L'on traversa ce village au pas de charge et il fit aussitôt ouvrir le feu de ses batteries sur Beaune-la-Rollande. Si en ce moment le 18^e corps fût arrivé, tout ce qui se trouvait dans Beaune tombait dans nos mains ; mais rien ne parut et l'on eut beau regarder du côté de Ladon, par où devait pointer le corps du général Billot, rien, pas même son canon n'annonçait son approche.

Les inquiétudes commençaient à se manifester dans les rangs du 20^e corps et déjà le général Crouzat avait envoyé plusieurs officiers en reconnaissance, quand, à trois heures, le colonel Brugères, qui commandait l'artillerie du corps Billot, arrivant au grand trot, annonça à Crouzat que le 20^e corps s'était mis en mouvement à l'heure convenue et qu'il ne tarderait pas à arriver. Sur ces affirmations et avec l'assentiment du général Crouzat, le commandant de Verdrières, aujourd'hui général, entraîna quelques bataillons de zouaves et de mobiles, et s'élança à l'assaut de Beaune-la-Rollande, qu'il croyait évacué ou moins en partie.

Mais il ne tarda pas à être détrompé, car sa petite troupe se heurta bientôt à de nombreuses barricades et à des forces solides et bien abritées. Après un combat terrible il fallut rétrograder, laissant la terre couverte de morts et de blessés.

En sortant de cet enfer, les survivants espéraient y rentrer bientôt renforcés par le 18^e corps. Vain espoir, car rien ne paraissait encore à l'horizon.

Mais si le général Billot n'arrivait pas au bruit du canon, il n'en était pas de même des Allemands de l'armée de Metz qui étaient accourus et avaient attaqué notre 1^{re} division du 20^e corps, que commandait le général de Polignac. Ce fut dans ce combat que le comte de Maulny, aide-de-camp de ce général, enleva aux Allemands deux bouches à feu, les seules qui furent prises aux Prussiens pendant toute la campagne.

D'autres renforts accouraient de Pithiviers et le général Crouzat comprit que, livré à lui-même, tout succès était désormais impossible ; mais avant d'ordonner la retraite et pour sauver l'honneur sans doute, il se mit à la tête de quelques bataillons de zouaves et de mobiles et il tenta un nouvel effort sur Beaune-la-Rollande. En moins de dix minutes, plus de six cents hommes tombèrent autour de lui et il

dut se retirer. Il recula lentement et l'ennemi n'eut pas l'audace de le poursuivre.

Le jour était donc perdue quand, à six heures et demie du soir, le général Billot, qui n'avait pu, paraît-il, marcher aussi rapidement que l'exigeaient les circonstances, arriva enfin. Il s'était attardé en combats stériles du côté de Juranville, puis, un canon tombé dans un fossé et que l'on ne voulait pas abandonner avait retardé sa marche; la nuit était venue et il ne fut d'aucun secours au brave général Crouzat, qui supporta toutes les responsabilités, lui dont la bravoure et le dévouement à la France eussent pu servir d'exemple à l'armée entière.

Ainsi finit cette expédition ordonnée par la délégation de Tours. Crouzat battit en retraite sur Bourges et son armée traversa la Loire sur la glace, à Jargeau. De huit heures du soir à neuf heures du matin, par un froid de dix degrés, le commandant du 28^e corps ne quitta pas les bords du fleuve, puis, quand tout fut fini, quand il ne resta plus un soldat sur la rive occupée par l'ennemi, à son tour le vaillant général traversa la Loire et reprit la tête de ses colonnes.

Si le général Billot faisait songer à Grouchy en 1815, le général Crouzat rappelait le maréchal Ney en 1812; mais un cœur aussi droit que le sien ne pouvait être que méconnu par les distributeurs de commandements qui siégeaient à Tours. Ce fut, en effet, ce qui arriva.

En revanche, après un rapport dans lequel il s'était encensé et qu'il adressa à Gambetta, le général Billot recueillit tous les honneurs et Crouzat fut disgracié. Et ce fut ainsi que les choses se passèrent pendant la campagne.

(Patrie.)

INFORMATIONS

Tous les réservistes convoqués pour le 28 août seront renvoyés le 18 septembre, sauf les réservistes du 6^e corps, qui le seront le 20 septembre.

Aucun réserviste ou territorial ne devra être sous les drapeaux entre le 21 septembre et le 6 octobre.

On lit dans la Presse :

Voulez-vous savoir à quoi sert d'être député opportuniste? Lisez ceci :

« M. Calès, député sortant de la Haute-Garonne, est nommé directeur de l'asile des aliénés de Bordeaux, en remplacement de M. Guibert, admis à la retraite. »

Le saucissonnier Constans avait besoin de la circonscription pour son ami Hébrard. Il a payé le désistement de l'opportuniste Calès d'une grasse sinécure.

LES CONSERVATEURS EN ALGÉRIE

Un comité conservateur a été constitué à Alger, il y a quelques mois à peine. Son influence s'est déjà fait ressentir. En effet, un télégramme annonce que dans l'élection au Conseil général du 1^{er} septembre, M. Desvalons, dont la candidature monarchiste avait été posée à la veille du scrutin, a mis en ballottage le candidat républicain sortant.

Le Figaro annonce qu'il va commencer, le mercredi 11 septembre, la publication d'un roman inédit de Georges Ohnet, intitulé : *Dernier Amour*.

Notre grand confrère parisien ne manquera pas de retrouver, avec ce nouveau feuilleton de l'auteur du *Maître de Forges*, le succès éclatant que lui ont toujours valu les œuvres du maître.

LES FÊTES DE SEDAN

Berlin, 2 septembre.

Le ministre de l'intérieur a envoyé des instructions à tous les fonctionnaires, leur prescrivant de faire tout leur possible pour que « l'anniversaire de Sedan soit célébré cette année avec plus de solennité que les années précédentes ».

Dans toutes les grandes villes, il doit y avoir de grandes fêtes populaires.

NOUVELLES MILITAIRES

LES MANŒUVRES DE CAVALERIE

Les trois divisions qui manœuvrent actuellement au camp de Châlons, sous la direction du général de Galliffet, sont composées de la manière suivante :

La 2^e division, commandée par le général Loizillon, comprend les brigades Braun, de Serlay et de Vaugrenant, c'est-à-dire la 6^e brigade de cuirassiers, qui n'a qu'un de ses régiments aux manœuvres, le 42^e cuirassiers (colonel de Benoist). Son deuxième régiment, le 41^e cuirassiers (colonel Delafont) n'a pu quitter Lunéville par suite d'une épidémie qui a atteint les hommes et les chevaux. La brigade de dragons de la 2^e division comprend les 7^e et 18^e régiments, commandés par les colonels Varroquier et de Beauchesne; la brigade de hussards se compose des 5^e et 10^e régiments, à la tête desquels sont les colonels de Briey et de Vittré.

La 4^e division est sous les ordres du général d'Espenilles. Elle est formée de la brigade de cuirassiers Dombrot (7^e et 10^e régiments, commandés par les colonels Bousson et Chauveau de Bourdon), de la brigade de dragons de Kerbrech (22^e et 23^e régiments, commandés par les colonels de Benoist et de la Jonquière), et

de la brigade de chasseurs de Lignéres (8^e et 16^e régiments, commandés par les colonels Chaverondier et de Grancey).

La 6^e division, que commande le général Robillot, comprend la brigade de cuirassiers d'Ussel (4^e et 9^e régiments, colonels Rozat de Mendres et de Guizelin), la brigade de hussards Effantin (3^e et 8^e régiments, colonels Raimond et Révérony), et la brigade de chasseurs Roulet (11^e et 18^e régiments, colonels d'Esclaibe et Duhaubourg).

Chacune de ces divisions est accompagnée d'un groupe de trois batteries d'artillerie à cheval.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Comité Conservateur de Maine-et-Loire

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Saint-Blaise, 8.

Le bureau est ouvert tous les jours de 8 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 6 heures du soir.

A Saumur, le Comité conservateur a établi son siège, comme précédemment, rue de la Comédie, n^o 23, près le Théâtre.

M. Combiar, maire de Saumur, se présente décidément, pour la députation, dans l'arrondissement de Bangé.

Dans une longue profession de foi, il se pose comme républicain révisionniste, et malmène fortement le gouvernement actuel.

M. Combiar a pour concurrents : M. le général Lacretelle, député sortant, conservateur, et M. Benoist, ancien député, républicain opportuniste.

Nous serions heureux de savoir ce que pensent les frères de Saumur de cette candidature antigouvernementale extra-muros.

RECOMMANDATION MALHEUREUSE

Sous ce titre, on lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« L'organe angevin qui seul patronne la candidature de M. Peyssonnié sent si bien quel danger il court, qu'il s'efforce de l'étayer d'un titre officiel.

» Que signifie, en effet, cette candidature extra locale, comme on l'appelle, d'un homme qui n'a ni racines dans le pays, ni d'autres intérêts que ceux de son ambition, qui peut promettre des services mais qui ne sera pas à même d'en rendre, qui n'est connu que par la façon particulière dont il entendait naguère ses devoirs professionnels? Il fallait évidemment

une autre base. Le choix même du sanhédrin de la rue Lenepveu était par trop insuffisant, de là la nécessité de s'appuyer sur le pouvoir.

» Aussi la feuille opportuniste fait-elle tout ce qu'elle peut pour persuader ses amis que c'est la candidature désirée par le gouvernement, la candidature agréable, la vraie, la bonne, et le malheureux rédacteur ne s'aperçoit pas que nul pavé n'est plus sûr d'écraser la tête de son client qu'une pareille recommandation.

» Que la candidature de M. le maire d'Angers soit née entre la poire et le fromage, comme le dit le *Patriote de l'Ouest*, c'est possible; qu'elle émane uniquement d'un groupe d'amis, nous le croyons; qu'elle ne représente pas l'opinion de la majorité des électeurs, nous n'en doutons pas, car nous savons que la majorité de nos concitoyens n'est pas radicale, pas plus d'ailleurs qu'elle n'est opportuniste, et aussi sommes-nous persuadés que le succès ne répondra pas aux désirs du *Ralliement*. Mais, a-t-on bien réfléchi à ce que signifie, aujourd'hui, le titre de candidat officiel? Candidat officiel d'un gouvernement où brillent au premier rang MM. Rouvier, Constans, Thévenet et autres! Candidat officiel d'un gouvernement qui décore Q. de Beaurepaire, qui a fait et qui est capable de faire tout ce que l'on sait! Pouah!

» Vrai! si nous étions M. Peyssonnié, nous supplierions la presse qui nous serait dévouée de nous défendre autrement.

» Candidat officiel de Rouvier, Constans et Thévenet! c'est trop fort.

» Après ça, si on y tient, tant mieux! »

VILLE DE LANGEAIS

PROGRAMME DES FÊTES DONNÉES A L'OCCASION DU CONCOURS AGRICOLE, LES SAMEDI 7, DIMANCHE 8 ET LUNDI 9 SEPTEMBRE 1889.

Samedi 7 septembre

A 2 heures. — Exposition d'horticulture.

A 3 heures 1/2. — Concert par la musique municipale.

A 5 heures. — Ballons.

A 8 heures. — Retraite aux flambeaux.

Dimanche 8 septembre

Exposition et concours d'animaux.

A 8 heures. — Concours de labourage et essais de charrues.

A 8 heures 1/2. — Réunion des commissions. — Examen des différents groupes de concours.

CONCOURS DE MUSIQUES et de POMPES A INCENDIE

A 8 heures. — Réception du jury à la gare.

A 9 heures. — Concours de lecture à vue.

A 10 heures. — Concours d'exécution.

A 11 heures. — Revue du matériel des compagnies de sapeurs-pompiers.

A midi. — Réception à la gare des autorités et de la représentation départementale.

A 1 heure. — Grande revue et défilé des 45 sociétés musicales et compagnies de sapeurs-pompiers.

A 2 heures. — Festival; morceau d'ensemble (800 exécutants).

41 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

III. — RUSES SUR RUSES

Tim et le brave cocher, qui prenait intérêt à cette aventure, — chose assez commune en France, où l'on est en général obligeant, — sitôt arrivés à Bourg, s'empêchèrent de souper, ce dont l'Anglais avait grand besoin, ayant à peine mangé ce jour-là; puis, cela fait, ils coururent chez le docteur X... en toute hâte.

Malheureusement, le médecin venait de s'absenter une demi-heure auparavant. Il passerait probablement la nuit dehors, car il s'agissait d'un accouchement, et la route à parcourir était longue.

Tim se résolut à coucher à Bourg, et, après avoir offert à son compagnon le fameux grog promis, il s'empressa de gagner l'hôtel des Dombes où l'on commençait à le considérer comme un habitué.

A dix heures, il ronflait à faire crouler la maison.

A quatre heures du matin, il était déjà levé et habillé.

Il descendit, paya sa chambre, alluma un cigare et courut chez le docteur qui n'était pas encore rentré.

A cinq heures, à six heures, toujours rien! A sept heures, à huit heures, personne encore!...

Le pauvre Tim, impatienté de ces visites infructueuses, envoyait les femmes en couches à tous les diables.

Le colère, il s'en alla déjeuner.

Cette fois, lorsqu'il se représenta chez le médecin, il trouva celui-ci de retour.

Le docteur X... s'excusa auprès de Tim Snare de l'avoir fait attendre, puis il lui demanda en quoi il pouvait lui être utile, étant fort pressé en ce moment.

— Je n'ai qu'un renseignement très court à réclamer de votre obligeance, répondit Tim; mon maître, en voyage, et qui n'a pu se rendre à Bourg jusqu'à ce moment, vient d'apprendre qu'un de ses bons amis était tombé malade chez Regneux, rue Lalande, et m'envoie auprès de vous m'informer de la position du jeune homme.

Tim s'était décidé à interroger le médecin

dans ces termes, de peur d'une duperie nouvelle. Il pensait avec raison que celui-ci, — croyant la retraite de Raoul connue, — ne ferait aucune difficulté de donner des renseignements sur sa santé.

Le docteur qui n'avait aucune raison de se méfier, tomba dans le piège.

— Dites à votre maître, répondit-il, que le malade est toujours en danger. Il est atteint d'une péripneumonie et, avant trois ou quatre jours, je ne puis me prononcer sur sa situation, avec quelque certitude; pourtant j'ai un peu d'espoir...

— Il est bien soigné, n'est-ce pas?

— Oh! parfaitement... D'ailleurs, je vais lui rendre ma visite à l'instant; si vous voulez m'accompagner, vous pourrez vous en assurer par vous-même...

— Merci, monsieur, mais je dois retourner chez mon maître en grande hâte. D'ailleurs, ma vue pourrait causer au malade une émotion dangereuse... Il est même bon, ajouta-t-il, que l'on ignore ma démarche, chez Regneux, car si elle venait à être connue de votre client, j'ai tout lieu de penser que la nouvelle pourrait lui en être funeste.

— Soyez tranquille, dit le médecin, per-

sonne n'en saura rien.

Tim remercia, salua et sortit.

Nous avons vu sa rentrée à Corgenon, au moment où le major et Polly finissaient de déjeuner... Il avait pris le temps d'atteler la voiture avant de se présenter devant eux.

Nous les avons laissés, emportés par le trot de leurs chevaux, sur la route de Bourg.

Il est temps maintenant de revenir à Raoul.

Comme le docteur l'avait déclaré à Tim Snare, le jeune homme était loin d'être sauvé. Un jour il allait mieux, le lendemain il était plus mal. C'était une lutte continuelle entre la vie et la mort.

L'aubergiste se multipliait réellement pour que le malade ne manquât de rien et ne demeurât jamais seul, ni jour ni nuit. Il veillait à ce que les prescriptions du médecin fussent suivies à la lettre.

Lorsqu'une période plus calme laissait à Raoul l'usage de la parole, il en profitait pour adresser les plus tendres remerciements au brave aubergiste, qui s'en sentait profondément touché, mais qui se hâta de lui imposer silence : — « Ordonnance du docteur, » disait-il.

Il connaissait maintenant le nom de l'étran-

A 3 heures. — Concours de manœuvres des pompes à incendie.
A 3 heures 1/2. — Concours d'honneur des sociétés musicales.
A 4 heures. — Distribution solennelle des récompenses du Comice.
A 5 heures. — Lâcher de 500 pigeons voyageurs.
A 6 heures. — Distribution solennelle des récompenses aux sociétés musicales et aux compagnies de sapeurs-pompiers.
A 7 heures. — Banquet du Comice.
A 8 heures. — Fête de nuit. — Grand concert.
— Feu d'artifice. — Concours d'illuminations.

Lundi 9 septembre

A 2 heures. — Courses de vélocipèdes. — Jeux divers.
A 8 heures. — Représentation théâtrale.

Une réduction de 50 0/0 est accordée par la Compagnie d'Orléans aux sociétés musicales et aux compagnies de sapeurs-pompiers devant prendre part aux concours.

Trains spéciaux

Départ de Langeais pour Saumur, 10 heures 45 du soir.
Départ de Langeais pour Tours, 11 heures 25 du soir.

POITIERS. — Dimanche matin, à 7 heures, M. le chef d'escadron Mornin, commandant la compagnie de gendarmerie de la Vienne, a remis à M. Oraive, maréchal des logis à Clan, la médaille militaire qui lui a été décernée en récompense de sa courageuse conduite pendant le drame du 9 juillet, à Bonmillet.

C'est devant les trois brigades de gendarmerie de Poitiers, en grande tenue, que M. le commandant Mornin a attaché la médaille des braves sur la poitrine de M. Oraive.

Peu de monde a pu assister à cette revue qui a eu lieu dans la cour de la gendarmerie. Ne serait-il pas bon d'admettre le public à des manifestations semblables, qui ne peuvent être qu'un encouragement au bien ?

NANTES. — M. le général de Négrier, appelé par décret du 20 août au commandement du 11^e corps d'armée, fera son entrée à Nantes, demain jeudi 5 septembre, à 4 heures 30 du soir.

Les troupes de la garnison lui rendront les honneurs prescrits par le décret du 20 octobre 1889.

Immédiatement après son arrivée au quartier général, M. le général commandant le 11^e corps y recevra les autorités civiles et militaires et les corps constitués.

L'ouverture de la chasse dans le département d'Ille-et-Vilaine aura lieu le dimanche 15 septembre 1889 au lieu du 22 septembre.

Les Cours d'Instruction et d'Éducation de M^{le} COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les

ger, « Raoul Merris », grâce à la démarche du domestique anglais, et il avait eu soin, pour ne pas l'oublier, d'écrire ce nom qui pouvait lui être utile un jour : en cas de décès du jeune homme, par exemple...

Il avait aussi défendu expressément que l'on touchât aux vêtements de ce dernier, qui étaient restés accrochés à la muraille, non loin de son lit.

Le matin du jour où nous sommes arrivés, le docteur avait fait sa visite, comme à l'ordinaire, et avait trouvé son client assez bien pour sa position.

Du reste, « on ne pouvait encore se prononcer : il fallait laisser la maladie suivre son cours. »

L'aubergiste se dépitait de ne pouvoir acquiescer à la patience. Le docteur se contentait de l'inviter à la patience.

— Un malade est entre les mains de Dieu, disait-il ; le médecin ne peut qu'aider la nature ; il ne lui commande pas, à quelques rares exceptions près !...

Regneux avait d'abord songé à informer le docteur de la démarche de Tim Snare ; mais, réflexion faite, il s'en était abstenu. De son côté le médecin n'avait rien dit.

autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

THÉÂTRES D'ANGERS ET DE SAUMUR

Direction de M. SUREAU-BELLET

SAISON 1889-90

TABLEAU DE LA TROUPE

Administration

MM. SUREAU-BELLET, directeur-administrateur.

LETELLIER, régisseur général.

REYNAUD, régisseur de drame et de comédie.

NÉNOT, second régisseur d'opéra, régisseur des chœurs.

CASABON, second régisseur de drame et de comédie.

GUSTAVE LELONG, 1^{er} chef d'orchestre.

SUETTE, second chef, des premiers.

VERHEUGES, AMSTUTZ, HINCELIN, répétiteurs.

KEURWELS, pianiste.

AUDOUIN, souffleur.

CROSNIER, accessoiriste.

Opéra-Comique, Traductions

MM. SAMATY, 1^{er} ténor.

GRETEAUX, 2^e ténor.

AUDRA, baryton.

DURAND, 1^{er} basse.

GARNIER, 2^e basse.

ROUSSEL, trial.

LETELLIER, larquette.

CASABON, 2^e trial des premiers.

DELESTANG, 3^e ténor des seconds.

NÉNOT, 3^e ténor des trials.

PASCAUD, 3^e basse.

GUÉRAUD, des 3^e basses, choryphée.

MAURICE, ESCANDE, choryphées taillées.

M^{mes} RIVES-HINCELIN, 1^{re} chanteuse.

GRETEAUX, 1^{re} dugazon.

JEANNE MARY, 2^e chanteuse des 1^{res} dugazons.

BÉARN, 2^e dugazon, 2^e chanteuse.

BOULANGER, duègne Desclanzas.

CAZAUX, MAURICE, GAGELIN, LÉCHENET, choryphées.

Opérette

MM. GRETEAUX, 1^{er} ténor.

AUDRA, baryton.

GARNIER, 2^e basse.

REYNAUD, 3^e basse.

ROUSSEL, trial, ténor comique.

CASABON, 2^e trial.

NÉNOT, amoureux comique.

DELESTANG, des ténors comiques.

ALLAIN, comique grime.

LETELLIER, larquette, basse-bouffe.

M^{mes} CAZAUX, LÉCHENET, GAGELIN, MAURICE, CORNET, petits rôles.

M^{mes} GRETEAUX, 1^{re} chanteuse.

JEANNE MARY, 2^e chanteuse.

BÉARN, 2^e chanteuse.

BOULANGER, duègne Desclanzas.

ALLAIN, 2^e duègne.

Drame, Comédie, Vaudeville

MM. ADAM, grand 1^{er} rôle.

PRAT, jeune 1^{er}.

GARNIER, rôles de genre.

DELESTANG, amoureux, jeune 1^{er}.

REYNAUD, 3^e rôle.

ALLAIN, 1^{er} comique, père noble, financier.

ROUSSEL, 1^{er} comique jeune.

CASABON, 2^e comique, amoureux comique.

NÉNOT, jeune 1^{er} comique.

LETELLIER, grand 1^{er} comique, comique marqué.

GUÉRAUD, grand 3^e rôle.

MAURICE, ESCANDE, utilités.

M^{mes} BETZEL, grand 1^{er} rôle.

FORESTIER, jeune 1^{re}.

A. BESSY, ingénuité.

BÉARN, 1^{re} soubrette.

GAGELIN, 2^e soubrette.

VERTEUIL, 1^{er} rôle marqué, mère noble.

ALLAIN, 2^e duègne.

MAURICE, amoureuse.

JOLY, CORNET, utilités.

26 choristes hommes et dames

Orchestre de l'Association artistique

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 septembre 1889.

Le marché est plus animé et les cours sont en reprise sensible. On cote le 3 0/0 à 85.67 ; le 4 1/2 0/0 à 104.50.

Le Crédit Foncier s'avance à 4,282. Les obligations foncières et communales sont l'objet de nombreuses transactions.

La Société Générale se traite à 463 ; la Banque de Paris et des Pays-Bas à 746.

La Banque d'Escompte progresse à 515 ; le Crédit Lyonnais à 696.

La Société de Dépôts et Comptes courants garde son cours de 595.

L'abandon où sont laissés l'Italien et la Banque Ottomane montre que ces titres sont tenus par l'épargne en légitime suspicion.

Le 4 1/2 0/0 Portugais ayant atteint le pair, c'est sur le 3 0/0 que se portent les achats des capitalistes avisés. Cette valeur n'est encore qu'à 66.

Le Panama s'inscrit à 42.

L'action de la Tour Eiffel est demandée à 660 ex-répartition de 100 fr.

Le Crédit Provincial actuellement à 70 ne peut manquer de progresser après l'homologation de son concordat.

On traite l'obligation des Chemins de fer Economiques à 376.

L'obligation 5 0/0 des Chemins de la province de Santé-Fé est tenue à 390. Le classe-

Pour le moment, — il pouvait être deux heures après midi, — Raoul était profondément endormi.

L'aubergiste, après l'avoir considéré un instant, venait de descendre sur la pointe des pieds, afin de vaquer à ses occupations.

Presqu'en même temps, une jeune fille blonde aux yeux noirs, mise à la dernière mode et accompagnée d'un monsieur d'un certain âge, aux yeux bleus, aux cheveux et aux favoris blonds commençant à grisonner légèrement, faisaient leur entrée dans l'auberge.

La jeune personne était charmante, mais les traits irréprochables de son doux visage se voilaient d'une sorte de tristesse mélancolique.

Son compagnon avait une de ces bonnes figures qui inspirent la sympathie à première vue.

Correctement vêtu des pieds à la tête, et ganté de frais, il marchait en donnant le bras à la jeune fille, et tenait à la main droite, restée libre, une canne-ombrelle à pomme d'argent.

— C'est vous qui êtes l'aubergiste ? dit le nouveau venu avec un léger accent étranger, lorsqu'il fut devant celui-ci.

— Oui, monsieur, à votre service, répondit Regneux.

— Je désirerais louer deux chambres chez vous, est-ce possible, si vous n'êtes pas trop exigeant.

— Très possible, si vous n'êtes pas trop exigeant.

— Nous prendrions aussi notre pension chez vous, mais nous désirerions manger dans mon appartement.

— Rien de plus facile. Voulez-vous dîner maintenant ?

— Non pas, nous dinons habituellement à six heures.

— Eh bien, monsieur, à six heures tout sera prêt.

— Je laisse le menu à votre choix, n'aimant pas à savoir à l'avance ce qu'on va me servir ; cela m'ôte le plaisir de la surprise. Je me réserve le droit de vous adresser mes observations sur la cuisine. Au reste, je suis peu difficile, et ne regarde pas au prix.

— Je tâcherai de vous satisfaire de mon mieux, répliqua l'aubergiste en souriant, et en saluant les voyageurs.

Ceux-ci lui rendirent son salut, et sortirent. (A suivre.)

ment du titre justifierait des cours plus élevés.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de Bourse. Le paiement des bénéfices est mensuel. Les versements sont permanents. L'avis de retrait des fonds ou des titres déposés doit être donné un mois à l'avance.

Dernières Nouvelles

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 4 septembre, 11 h. 35.

Le prince Victor a déclaré, au cours d'un interview, qu'il ne lancerait pas de manifeste, malgré l'insistance de ses amis. Le programme impérialiste, dit-il, est suffisamment connu.

Le conseil de cabinet doit décider la prolongation de l'Exposition.

L'Officiel de ce matin publie un très important mouvement dans la cavalerie.

DES MILLIERS DE LETTRES

attestent la puissante efficacité des *Pilules Gicquel*. Elles sont purgatives et dépuratives du sang, anti-bilieuses, antiglaireuses. C'est un remède souverain contre maux de tête, embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Elles dégagent le cerveau et entretiennent la liberté du ventre, ce qui les rend précieuses pour empêcher paralysie et hydropisie. Les *Pilules Gicquel* se trouvent dans toutes les pharmacies, à 1 fr. 50 la boîte.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement. Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 4.50 le litre.
Montpellier, 47 — 4.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.
Verre compris.

HERNIES

COMPLÈTEMENT GUÉRIES

Récompenses : DEUX MÉDAILLES

M. J. GLASER, spécialiste-berniaire, alsacien, a opté pour rester Français, 19, allée de Villemonble, au Raincy, Paris. Envoie à nos lecteurs sur demande et contre 50 c., sa brochure sur la guérison des Hernies. Sa nouvelle méthode, la dernière des innovations, vient d'être mise en application avec un succès tel, que l'on chercherait vainement la moindre trace de cette affection. Plus de gêne par le nouvel appareil sans ressort, ainsi que par son efficacité et la simplicité du traitement à suivre. Aussi engageons-nous vivement les personnes intéressées d'aller consulter M. GLASER, à Angers, les 5 et 6 septembre, hôtel du Cheval Blanc ; à Saumur, le 7 septembre, hôtel de Londres.

Los Gastrites, Gastrologies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAY

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
LE CLOS
DU
Bois - Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont-Foucard, COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habitation et de jardinier, avec antichambre, salon, salle à manger, 10 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar, près et terrains propres à bâtir, en façade sur la levée de Saint-Florent.

S'adresser audit M^e GAUTIER et sur les lieux. (702)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON

Avec Cour et Jardin
A Saumur, rue d'Alsace, n° 41.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire. (696)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890.
MAISON
AVEC COUR ET JARDIN
Située 7, rue de la Grise.
S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

A Louer présentement

UNE BELLE MAISON
Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,
Située rue Fardeau, 26.
S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

A VENDRE

Un Chien ou une Chienne couchants, race Saint-Germain, blanc orange, deux ans.

S'adresser au Garde du château de Lançon, commune de Brézé.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890.
Grande Maison

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED.
S'adresser à M. GAGNEUX, à Presles. (329)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
MAISON AVEC JARDIN
Rue de la Petite-Douve, 19.
S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges. (679)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890
Habillée par M. MINDET, employé receveur à la gare d'Orléans, route de Rouen, 21.
S'adresser à M. JULES LEBCEUF, à Brain-sur-Alloues. (637)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou
du D^r VIAULD.

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

FOURNITURES

NÉCESSAIRES

A MM. les Officiers de l'École de cavalerie.

Les fabricants et fournisseurs patentés, de nationalité française, qui désirent soumissionner pour la fourniture des effets et objets nécessaires à MM. les Officiers (non compris ceux qui sont confectionnés par les chefs ouvriers de l'établissement), pourront prendre connaissance du cahier des charges, chez le concierge de l'École, tous les jeudis, de midi à deux heures, à partir du 15 septembre. (697)

AVIS La chasse est interdite dans la commune d'Épieds à tout étranger qui ne possède pas 2 hectares de terre dans la commune. (690)

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de Meubres.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

VELOUTINE

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygienne sur la Peau

Adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

EXIGER la MARQUE de FABRIQUE ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	85 65	ACTIONS		Nord	1745	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 45	Banque de France	3900	Orléans	1355	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	366
4 1/2 1883	104 40	Banque d'Escompte	512 50	Ouest	945	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	463
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte	570	Compagnie parisienne du Gaz	1392 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	460
Oblig. 1855-60 3 0/0	531 75	Crédit Foncier	1275	Transatlantique	572 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	459
— 1865 4 0/0	520 50	Crédit Industriel et Commercial	575	Canal de Panama	43 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	379
— 1869 3 0/0	406 50	Crédit Lyonnais	690	— Suez	2285	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	453
— 1871 3 0/0	396 50	Crédit Mobilier	420	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1875 4 0/0	521 50	Dépôts et Comptes courants	595	Autrichien 4 0/0 or.	94 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500	400
— 1876 4 0/0	521 50	Société Générale	463 75	Dette d'Égypte 6 0/0	455	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	407 50
— 1886 3 0/0	380	Est	801 25	Extérieur 4 0/0	73 60	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	409 50
Bons de liquidation	527	Paris-Lyon-Méditerranée	1322 50	Hongrie 4 0/0 or.	81 70	Nord 3 0/0 r. à 500	417
		Midi	1176 25	Italie 5 0/0	92 70	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	410
				Portugal 4 1/2 1888	500	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	410
						— 1870 5 0/0	516
						— 1875 5 0/0	353
						— 1884 5 0/0	37
						— obligations à lots	38
						Suez 5 0/0 remboursable à 500	114
							600
						FONDS ÉTRANGERS	
						Emprunt russe 1862 5 0/0	105 25
						— 1870 5 0/0	401 10
						— 1884 5 0/0	—
						— 1889 4 0/0	93 40

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,